

# VOUS PRÉPAREZ UNE SORTIE AQUATIQUE AVEC LES ENFANTS DE VOTRE SERVICE DE GARDE ?



## Rapport d'encadrement :

Enfants de moins de 6 ans :  
1 accompagnateur pour 6 enfants (maximum)

Enfants de 6 ans et plus :  
1 accompagnateur pour 15 enfants (maximum)

Ces rapports sont un minimum suggéré.

*Il est fortement recommandé de diviser les enfants en plus petits groupes afin d'améliorer le rapport (ex. 2 accompagnateurs pour 12 enfants).*

## Je connais :

- Les règlements particuliers du lieu de baignade;
- Ses critères d'admission;
- Ses caractéristiques;
- Ses règles de sécurité et d'hygiène;
- Les rapports d'encadrement.

*Communiquez avec le gestionnaire organisateur de la sortie si vous n'avez pas obtenu ces renseignements.*

**Bon été et ne sous-estimez jamais la rapidité des enfants à se soustraire de votre surveillance!**

## Je m'assure :

- Que je sais reconnaître une personne en détresse dans l'eau et réagir en cas d'urgence;
- Que les enfants comprennent bien les règles de sécurité et d'hygiène;
- De connaître le niveau d'habileté en natation de chaque enfant, leurs caractéristiques comportementales et toute particularité médicale;
- De savoir comment rejoindre les parents en cas d'urgence;
- De prendre une ou plusieurs des mesures suivantes si un enfant ne sait pas nager ou si je ne connais pas les habiletés en natation d'un enfant : lui faire porter un VFI;
- L'autoriser à se baigner dans la partie peu profonde seulement;
- L'enfant est en tout temps à portée de main d'une personne responsable.



**CIBLE**  
PETITE ENFANCE

 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Source d'information : <http://societedesauvetage.org/preparer-une-sortie-aquatique-commence-a-la-maison>

